



**Le samedi 10 décembre 2022
LES SABLES D'OLONNE**

Nous vous proposons de nous retrouver début décembre en bord de mer aux Sables d'Olonne :
 - Le matin, **balade Jusqu'au Puits d'enfer et retour**,
 - L'après-midi, **visite commentée de L'Abbaye de Saint-Jean d'Orbestier**.

8h30	Rendez-vous à la salle paroissiale des Nouettes, 7 Rue George SAND aux Sables d'Olonne, - Café, brioche – Se stationner sur le Parking de la salle des Nouettes (Voir Plan).
9h15	Départ de la balade à partir de la salle des Nouettes, photo du groupe, ... , rue des Nouettes, Lac Tanchet. Marche Aller-Retour sur le remblai jusqu'au Puits d'Enfer.



12H30	Apéritif offert par l'association, et Repas (entrée, plat dessert, vin, par un traiteur). (dans la salle des Nouettes, prévoir votre couvert).
14h45	Départ (en voiture) pour la visite de l'Abbaye de Saint-Jean d'Orbestier .
15h00	Visite commentée par Julie JOUBERT de l'Abbaye de Saint-Jean d'Orbestier (Prise en charge en partie par l'association).
16h30	Pot de départ devant l'Abbaye (si le temps le permet).

Numéros de téléphone pour nous contacter si questions, ou si besoin le jour de la balade :
 (Marie-Thérèse BOUTHEAU : **06 88 55 04 42** ou Christiane MONTASSIER : **07 83 11 40 06** ou André GALLOT : **06 83 87 47 18**).
*N'oubliez pas **votre couvert (assiette, verre et couverts)**, votre badge, votre timbale, vos chaussures de randonnée, une tenue adaptée au bord de mer qui peut être venteux et même pluvieux, et peut-être vos masques, du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes, les gestes barrière, etc. ...*

Sortie jacquaire le samedi 10 décembre 2022 (environ 9 km, possibilité voiture-balai)

Bulletin d'inscription à envoyer avant le lundi 5 décembre par courrier à :
Brigitte BOUERY 10 Petite Rue de la Grande Bodinière, 85210 SAINTE HERMINE Mobile : **06 71 87 83 49**, Email : brigittebouery@hotmail.fr
 (Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques)

Nom, prénom, adresse, N° Portable	Tarif	Repas + Visite
	Adhérent	Nb : x 20,00 € =
	Non Adhérent	Nb : x 24,00 € =

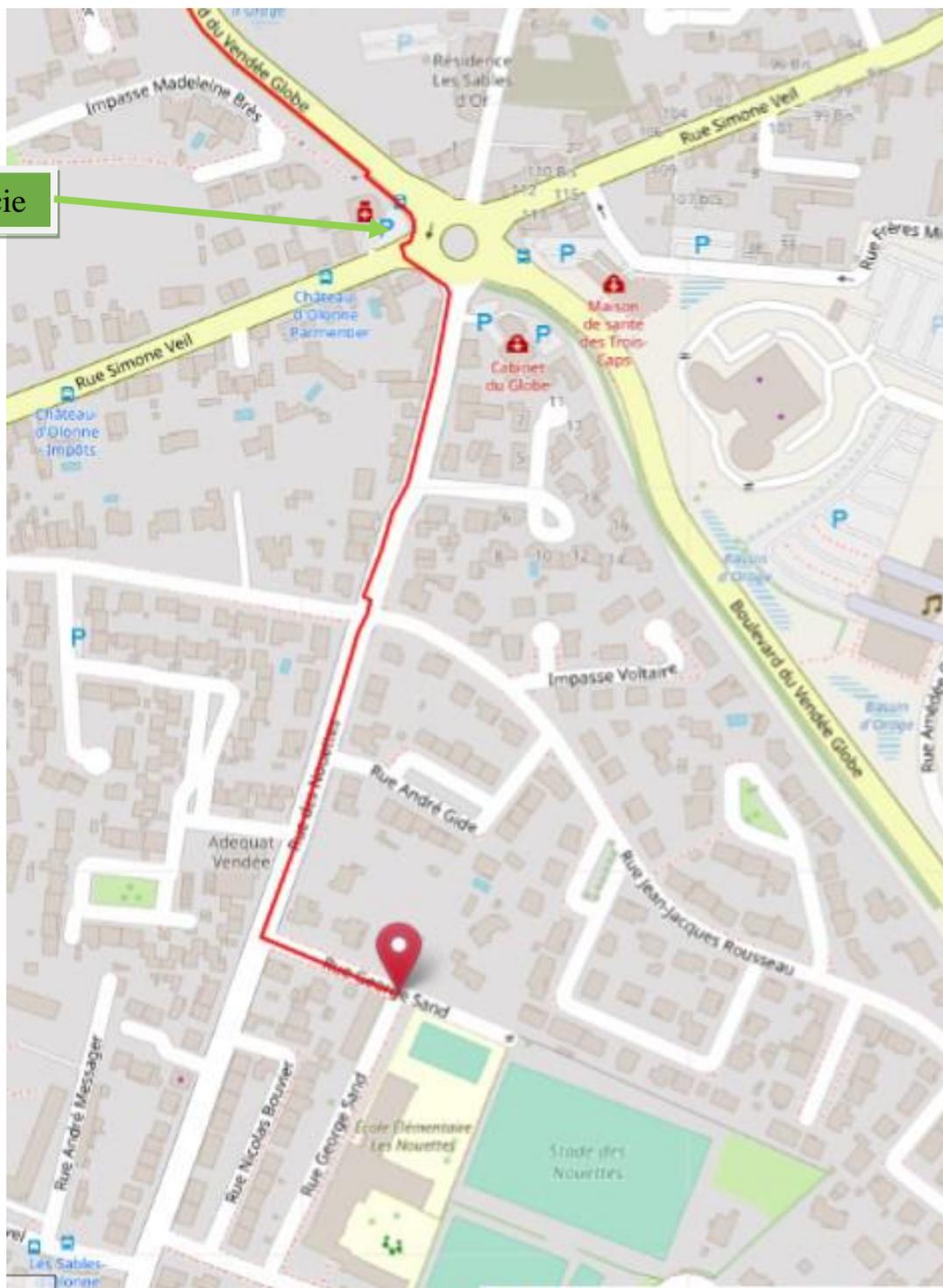
L'inscription à cette sortie :

- Vaut pour autorisation pour le Bureau de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques :
 - ✓ À gérer, sauvegarder et utiliser les données personnelles qui précèdent dans le cadre exclusif de la bonne gestion de l'activité concernée,
 - ✓ À utiliser mon (mes) image(s) pour les besoins de la communication et de l'information (revue Le Jacquet Vendéen, le site internet),
- En cas de covoiturage, pensez à indemniser le conducteur,
- Sous-entend pouvoir le jour de la sortie être en mesure de présenter les documents sanitaires en vigueur à la date présumée,
- Vous engage : si un règlement est demandé, le remboursement de votre règlement sera effectif uniquement si l'annulation de l'évènement est du fait de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques (VENDÉE - COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL).



Le samedi 10 décembre 2022
LES SABLES D'OLONNE

Pharmacie



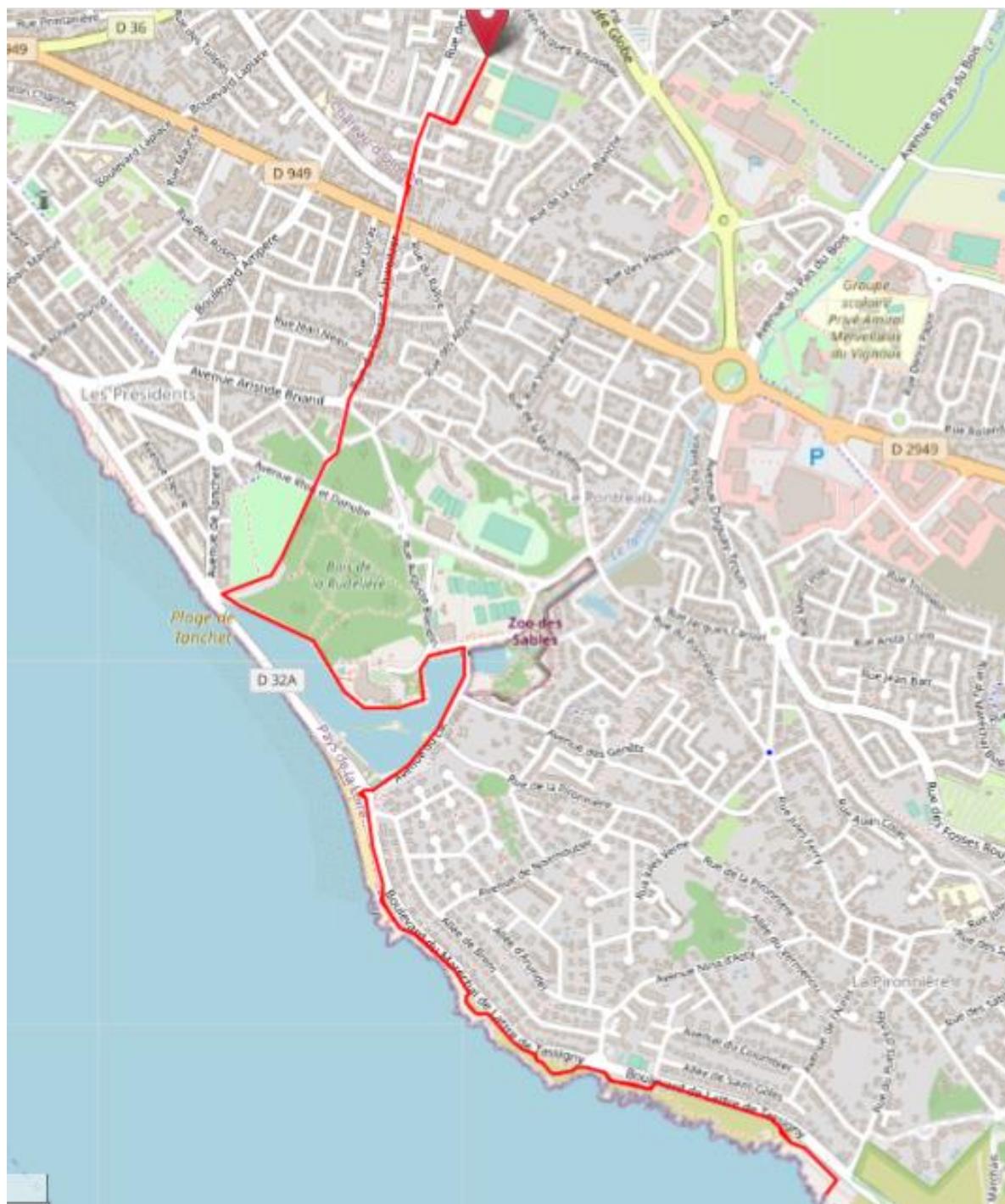
Pour rejoindre la salle paroissiale des Nouettes :

- ✓ Récupérer le boulevard du Vendée Globe Jusqu'au rondpoint qui croise la rue Simone Veil (pharmacie).
- ✓ Prendre la 2ème sortie (suivre la direction indiquée salle paroissiale des Nouettes).
- ✓ Prendre à gauche la rue George SAND (N° 7), adresse de la salle paroissiale.
Ou suivre les panneaux : prendre à gauche l'avenue Condorcet, puis à gauche la rue George SAND.



Le samedi 10 décembre 2022
LES SABLES D'OLONNE

Circuit de la salle des Nouettes au Puits d'enfer :





Le samedi 10 décembre 2022
LES SABLES D'OLONNE



Pour la visite de l'après-midi à partir de la salle des Nouettes :

Sortir à droite du parking de la salle.

Tourner à gauche **rue des Nouettes**.

Aller tout droit jusqu'à la route Rhin et Danube. Prendre à gauche et suivre ZOO

Puis contourner comme ce matin le lac de TANCHET.

Une fois arrivés à la mer, prendre à gauche le **boulevard de Lattre de Tassigny** jusqu'à voir à gauche, le panneau « Abbaye Saint-Jean d'Orbestier ».

Faire le tour de l'Abbaye et du Lycée EREA et se stationner.